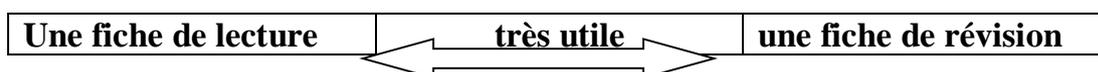


COURS V : FICHE DE LECTURE

I. Généralités sur la fiche de lecture

1. Une fiche de lecture : c'est quoi ?

Une fiche de lecture est un écrit synthétique composé comme un compte rendu, un aide-mémoire à partir de « la structure ¹» et des idées essentielles tirées de la lecture d'un support textuel (livre, recueil ou article). Il est question d'un document secondaire, utile et personnel. Cette activité pédagogique, qui constitue un outil d'apprentissage incontournable investie dans le milieu scolaire et universitaire, est le fruit des lectures approfondies des ouvrages lus.



2. Une fiche de lecture : A quoi sert-elle ?

Elle permet de garder une trace écrite en rapportant fidèlement et préservant parfaitement les informations fondamentales d'un support textuel. C'est un compte rendu qui constitue une référence des données récoltées, telles que références bibliographiques, identité de l'auteur, résumé, personnages, critique, localisation du document comprenant la cote du livre, le sujet du document, des définitions, des citations et aussi des commentaires personnelles, etc. Elle a pour fin de systématiser et de classer rigoureusement les informations recueillies et de gagner du temps lors de la réalisation d'une investigation scientifique (mémoire, thèse, article, ...) et littéraire (Coutant-Defer, 2013: 3). Cette pratique mobilise un esprit d'analyse, de critique et synthèse pour saisir le contenu abordé.

3. Une fiche de lecture : types

Il existe trois types de fiches de lecture. On cite :

- 1) **Fiche bibliographique** : elle est une sorte de guide restituant les sources des données récoltées (chapitre, ligne, page) et les références bibliographiques mentionnées

¹ Il s'agit de résumé des concepts, des démonstrations, des illustrations (schémas, tableaux, ...), des interprétations, des thèses, des arguments, les numéros de pages, chapitres repérés.

- 2) **Fiche de lecture analytique** : Elle ressemble presque à la fiche synthèse. Elle se distingue par son apport critique du document lu. Elle comprend une présentation de l'ouvrage et de son (ses) l'auteur (s), une progression thématique de l'ouvrage et une contextualisation (situer le livre par rapport à leur intérêt et par rapport aux courants de la pensée) et pour finir une conclusion proposant des perspectives.
- 3) **Fiche systématique** : c'est une notation sous forme de tableaux et des schémas reproduisant logiquement le contenu abordé dans l'œuvre lue.
- 4) **Fiche de lecture linéaire** : Elle renvoie à cette fiche de lecture dite classique affichant les références de l'ouvrage, la présentation textuelle, thématique (auteur, thème abordé dans l'ouvrage, contexte, plan de l'ouvrage) et la production englobant le résumé, l'analyse du contenu (citation, extraits, commentaire) et la conclusion. Il est important d'indiquer de ne pas la confondre aux types de fiche suivantes :
 - **Fiche citation** qui est une brève reproduction d'un extrait cerné dans un support consulté, lu ou entendu.
 - **Fiche résumé**: c'est rapporter fidèlement et d'une manière concise les propos d'un auteur.
 - **Fiche commentaire**: Elle revoie aux notes personnelles (commentaires, questionnement, raisonnement) basées sur des passages identifiés dans le support étudié.

II. Fiche de lecture : méthode

1. Comment *sélectionner* et lire un document ?

La lecture qui est une activité pédagogique qui implique la mise en marche de plusieurs processus. Elle est un acte de déchiffrer, comprendre et d'interpréter ce qui est écrit.

La lecture d'étude se compose de deux étapes nécessaires dans l'élaboration de la fiche de lecture :

- Approche globale du document : lecture rapide
- Lecture attentive : la prise de note.

1.1. Lecture rapide

Elle est cette lecture classique enseignée dès la maternelle. Elle est perçue comme un processus cognitif complexe réalisé par le cerveau à une vitesse extraordinaire. D'ailleurs, elle contribue à être plus efficace dans les activités quotidiennes. « Lire vite et bien et Devenir un lecteur performant » comme le souligne SOULEZ Bettina (1997). Cette technique de lecture se fonde sur le triptyque vitesse, la compréhension et la mémoire.

La lecture rapide permet de survoler et de capter les éléments du paratexte, tels que : titre, sous-titre table des matières, sommaire mise en page le plan les illustrations et leur légende l'index l'introduction ou l'avant-propos, la préface et la conclusion ou l'épilogue la quatrième de couverture la collection la date d'édition. Elle a pour fonction également de déterminer la situation de communication et d'énonciation du support textuel opté. Autrement dit, elle fournit des réponses aux questions de la grille ci-dessous :

Qui ?	Quoi ?	Où ?	Quand ?	Comment ?	Pourquoi ?	Pour quoi ?	Quelles conséquences ?	Quelles solutions ?
...

Tableau n°10 : Grille de la situation de communication.

1.2. Lecture attentive

La lecture attentive est une lecture critique et approfondie d'un texte. Elle met des outils techniques au service de la fiche de lecture comme les « notes de lectures » et la « grille de lecture ». C'est derniers contribue à la compréhension et la maîtrise de textes complexes (Avel, et Crinon, 2012 :125).

- Notes de lecture : Les éléments qui resultent pendant la lecture attentive : Quelle est la question de recherche de l'auteur ? Quelles sont les idées les plus pertinentes ?

- Grille de lecture : Elle est constituée des idées, la progression thématique, des citations, des définitions, des commentaires personnels. Elle implique également d'autres éléments essentiels à la rédaction de la fiche de lecture comme les références bibliographiques, des noms d'auteurs relatifs à des courants et des théories évoqués, des personnages principaux dans la trame narrative.

2. Comment réussir une fiche de lecture ?

Avant de procéder à la rédaction de la fiche de lecture, il est primordial de rester méthodique est d'exécuter le travail selon les étapes suivantes :

2.1. Etape n°01 : Choix et appropriation du corpus de la fiche de lecture

Le lecteur doit disposer d'un corpus de texte ou d'un document selon les goûts, les connaissances, les capacités d'analyse, le niveau d'étude, l'objet d'étude programmé (la recherche en cours). Avant d'entamer la lecture du support (pré-lecture), il faut fournir toutes les informations qui lui sont impératives relevant de la situation de production et du contexte pédagogique et académique. A titre illustratif : qui l'a produit ? Quand ? Dans quelle occasion a été produit ? Le corpus est-il fiable, crédible et complet ? Y-t-il une revue de la littérature composant des travaux antérieurs (Coutant-Defer, 2013: 5).

2.2. Etape n°02 : Lecture et prise de notes

Cette étape consiste à lire attentivement, à sélectionner scrupuleusement et à noter fidèlement au brouillon tout ce qui paraît important. Ces éléments contribueront à trouver des réponses et exécuter la tâche de la fiche de lecture. Pour se faire, il faut suivre une stratégie précise (Coutant-Defer, 2013: 5) :

- Faire une lecture attentive nécessite d'identifier les informations contenues dans la grille de lecture suivante ²:

Idées contenu	Articulation des idées	Citations à retenir	Définitions à retenir	Commentaires personnels
Idée de la 1 ^e section				
Idée de la 2 ^e section				
.....				
Tableau n° 11: Grille de la lecture attentive (Durkeim, 1983).				

- Observer la nature du corpus opté (le genre document et ses registres).
- Identifier et analyser les éléments du paratexte et effectuer des recherches sur l'objet d'étude et les auteurs ciblés.
- S'intéresser à la couverture, la mise en page, à la préface, à la table des matières, à l'index, etc.

² Cette exemple de la grille de lecture tirée du livre « Manuel de recherche en sciences sociales » (Quivy & Van Campenhoudt) : grille de lecture effectuée à partir d'extraits du livre d'E. Durkeim. Le suicide. Paris : PUF, 1983.

- Repérer et traiter les principaux procédés utilisés dans le corpus : relever des passages, des extraits, des citations relatifs à l'objet d'étude (narrateur, personnages, indicateurs spatio-temporels, styles, temporalité, thématique, récit, énonciation, niveau de langue, fond et forme, etc.).
- Situer l'œuvre et son auteur dans un contexte bien déterminé (thématique, historique et/ou idéologique).
- Trouver des définitions des mots et expressions méconnues.

2.3. Etape n°03 : Réalisation des recherches complémentaires

C'est une méthode de travail scientifique renvoyant à la revue de la littérature relative à l'auteur visé et le support opté. A titre illustratif dans le champ littéraire, il s'agit de cerner les publications périodiques spécifiques (littérature, poésie, critique littéraire et autres) (Coutant-Defer, 2013: 6).

2.4. Etape n°04 : Elaboration du plan de la fiche de lecture

- Classer, catégoriser les informations recueillies en fonctions de la structure progressive du corpus.
- Le plan doit être élaboré avec soin. Il ne faut surtout pas éviter des différencier artificiellement fond et forme. Il est faut conserver l'objectivité et respecter la structure de la rédaction de cet exercice d'écriture : la fiche de lecture.
- Relire les informations rapportées car se relire constitue un véritable attentif permettant de corriger l'orthographe, la grammaire et d'adopter une progression normative selon les règles habituelles de la production de la fiche de lecture (Coutant-Defer, 2013: 6).

En bref, ces quatre étapes constituent le travail préparatoire dont il ne faut pas négliger dans le processus de rédaction de la fiche de lecture.

III. Comment réaliser une fiche de lecture ?

1. Rédaction d'une fiche de lecture

La fiche de lecture doit être cohérente, claire, bien organisée³. Elle n'excède pas les 03 et 05 pages dactylographiées, 05-08 pages manuscrites.

Sur le plan structural, La fiche est répartie en trois (03) grandes parties : une introduction, un développement, une conclusion (Zvereva, 2012).

1.1. Afficher la carte d'identité de l'œuvre

En haut de la fiche, on indique toutes les références bibliographiques comme :

- Date de rédaction de la fiche de lecture.
- Référence de l'ouvrage ou de l'article, tels que :
 - Auteur (s) : proposer une mini-biographie
 - Titre et sous-titres :
 - Genre
 - Langue d'origine.
 - date de publication, éditeur, collection.
- **Un livre** : Auteur (s), année d'édition, *Titre*, lieu d'édition, collection, nombre de pages.
- **Un article** : Auteur (s), année d'édition, « *Titre de l'article* », in Titre de la revue, n° de la revue ou du volume, les pages de l'article.
- Ajouter le lieu de consultation du document en question : nous citons à titre d'exemple la bibliothèque universitaire (BU), le cote de l'ouvrage, le type de document (facile à trouver ou rare, ...) (Zvereva, 2012).

Ces éléments permettront de déterminer la discipline, profession et autres ouvrages produits.

1.2. Fournir des renseignements complémentaires (ingrédients)

- **Auteur** : une mini-biographie.
- **Genres divers** :
 - **Genres littéraires (narratif, poétique, théâtral, épistolaire et argumentatif)**. Par exemple : roman (fantastique, de science-fiction, historique, humoristique, etc.), ...), autobiographie, biographie, conte, légende, nouvelle, correspondance, journal intime, témoignages, bande dessinée, poésie, théâtre, argumentation, ...

³ Le producteur doit rédiger des phrases courtes, simples et au présent de l'indicatif et investir le style indirect. Chaque phrase comportant une idée par phrase. Les titres, les références bibliographiques doivent être mis en relief typographiquement. Eviter l'emploi de : «On», «il y a», «C'est l'histoire de...», «Le livre raconte », ...

- **Genres courants** : curriculum vitae, exposé, débat, interview, rapport de réunion,
 - **Genres journalistiques.**
- **Contexte** : cerner et déterminer le cadre spatio-temporel (événement historique).
 - **Personnage** : portrait physique et moral.
 - **Éléments d'iconographie** : repérer les documents visuels comme les tableaux, les graphiques, les photographies, les cartes à des fins illustratives, explicatives, pédagogiques, etc. Cela se fait en signalant leurs intitulés avec le numéro de page du document visé.

1.3. Résumer le corpus

Il s'agit d'une brève trace écrite qui renseigne sur le lecteur et le contenu principal en 15 à 20 lignes maximum.

- **Mots clés** : opter pour cinq (05) à sept (07) des mots clés répondant aux trois (03) questions essentielles : « où ?, Quand ? Quoi ? » ciblant la discipline, la localisation géographique ou électronique, domaine d'étude.

- **Thème et message** : il est question de dégager la (les) thématique (s) de l'œuvre et de déterminer l'intention de l'auteur à travers l'identification, l'explication et l'appréciation personnelle des extraits (un passage, un paragraphe, une phrase, une citation ou un énoncé) qui lui est propre.

- **Appréciation personnelle** : porter un jugement de valeur, une évaluation, une estimation personnelle en investissant des adjectifs⁴ le plus précis possible concernant l'auteur, le fond et la forme de l'ouvrage (Zvereva, 2012)..

- Nous suggérons de répondre à ce questionnement :

Comment avez-vous trouvé la manière de production de l'auteur (son style d'écriture) ? Le choix de son lexique ? Avez-vous trouvé ce document facile (ou difficile) à lire ? Pourquoi ?

Que pensez-vous de la forme (l'aspect physique) du livre ? S'interroger sur le format, la couverture, le nombre des pages, l'épaisseur, le choix de couleurs et la taille des caractères typographiques. Quelles sont les éléments importants qui

⁴ Nous listons quelques cas : intéressant, palpitant, instructif, émouvant, triste, amusant, beau, captivant, tragique, etc.

structurent le document (s) autre (s) documents et approches des auteurs vous fait penser ? Mettez en relation l'aspect physique du document avec sa thématique ? (Zvereva, 2012).

Au terme, il est indispensable d'apporter un regard de critique sur l'ouvrage et d'ouvrir la réflexion à d'autres sujets.

1.4. Faire le bilan

Après la finalisation de la fiche de lecture, il est conseillé de la relire.

Pour en tirer des conclusions personnelles, il est nécessaire de répondre aux questions suivantes (Zvereva, 2012):

- **Matière d'enseignement** : Dans quel cours avez-vous lu ce document ? Quel est le lien avec votre programme ?
- **Qualité d'une fiche lecture** : clarté, cohérence et cohésion.

IV. Proposition d'un modèle d'une fiche de lecture

En somme, la fiche de lecture est une pratique indispensable dans le processus de la recherche scientifique et universitaire. Elle sert non seulement à identifier, à retrouver et à distinguer le document recherché, mais elle est ainsi un exercice de soutien à la prise de notes en vue de la rédaction du travail de recherche. Avec la révolution numérique 2.0, on peut substituer la fiche de lecture en papier par l'exploitation d'un (des) logiciel (s) de *gestion de données bibliographiques et des documents de recherche*. Cette (ces) application (s) s'inscrivent dans la création de la *bibliothèque numérique*. Cette dernière nous conduit à revisiter la notion de la « bibliographie », en prenant un nouvel axe méthodologique, celui de l'étude des pratiques de la recherche universitaire.

Références bibliographiques

- Avel, P., et Crinon, J., 2012 « Lire des textes pour apprendre en sciences et pour apprendre à comprendre », dans *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, n° 45, p. 117-134.

COURS V : FICHE DE LECTURE

- Coutant-Defer,D, 2013, Comment rédiger une fiche de lecture? (Bac de français): Méthodologie lycée - Réussir le bac de français, Le petit littéraire.fr. Disponible sur : <https://books.google.dz/books?> (Consultée, le 12/01/2024).
- Soulez, B., 1997, Lire vite et bien et Devenir un lecteur performant. Dunod, - 184 pages.
- Zvereva, A., 2012, *Méthodologie de la fiche de lecture*. Université Paris IV-Sorbonne · UFR d'Histoire. Disponible sur : <https://www.fichier-pdf.fr/2012/09/14/az-fiche-de-lecture/az-fiche-de-lecture.pdf> (Consultée, le 12/01/2024).